CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83653** **VALABLE JUSQU'AU** **04/08/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2006

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/06/2025

Capital : 828 000

Raison sociale : TRAVAUX DU MIDI

111 AVENUE DE LA JARRE
13009 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2009 B 00146

Siret : 493 275 804 00034

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 9008216

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 339 652 F 1259 000/2 45153

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 339 652 F 4051 000 /2 037179

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 91 76 76 76 **Fax :** 04 91 76 75 75
Portable : 06 03 46 31 24

Responsabilité légale :
BORTOLI PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : clara.colombier@vinci-construction.com

Effectif moyen : 255 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 106 392 396 **Tranche de classification :** CA10

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	166	06/06/2023
2213	Béton armé et béton précontraint (Technicité supérieure)	89	06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 10:03

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025